Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 3

Artikel: Pour nos magistrats
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-214458

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ment quelque chose à dire, quelque chose de nouveau, d'intéressant, d'important; quelque chose, enfin, qui devait être dit ou écrit ? Fort peu. Ce qu'on trouble en vain le silence, ce qu'on noircit de papier pour ne rien dire est inimaginable. Et beaucoup de ces parlotteurs et de ces écrivailleurs incorrigibles n'ont même pas l'excuse du gagne-pain. Du reste, que de façons, dans le monde, de gagner son pain en faisant œuvre plus utile et plus méritoire.

Mais allez donc arrêter ce vain flux de paroles et d'encre ! Autant vouloir arrêter le soleil. D'autant qu'il n'y a pas seulement les premiers intéressés à vaincre; il y a tous ceux qui les écoutent, qui les lisent et qui, chose inconcevable, croient mordicus à la nécessité de tout ce verbiage pour assurer le progrès social et le bien de l'humanité. Impossible de les dissuader.

Que de fois, par exemple, a-t-on vu dans des assemblées législatives ou autres, officielles ou privées, dans des réunions, dans des banquets, etc., des présidents ou des majors de table, persécuter, pour qu'ils prennent la parole, des gens qui ne demandaient qu'à rester bien tranquilles, dans leur coin, à converser avec leurs voisins, ce qui, neuf fois sur dix, est plus attrayant et plus profitable à l'édification ou à l'instruction commune que les grandes tartines prétendues oratoires. Et notez bien que presque tous ces orateurs, malgré eux, déclarent, et ils sont très sincères, n'avoir rien à dire ou rien à ajouter à ce qui a déjà été dit et redit à satiété. Leur discours, forcé, le prouve bien, du reste.

Ah ! quel progrès véritable on aura réalisé le jour où, dans les assemblées et réunions quelconques, on aura eu le courage de restreindre le nombre des harangues et de limiter fortement la durée de celles-ci. On aura peut-être alors la chance de n'entendre que de vrais orateurs, dire des choses vraiment intéressantes, car il n'y a qu'eux seuls qui soient capables de dire beaucoup de choses en peu de mots. Un art fort difficile, allez !

Semblable limitation pourrait être aussi très heureusement appliquée aux productions de la plume. Nous savons des gens, et ce ne sont pas les premiers venus, qui ne lisent un article de journal que s'il est court. Tant pis pour les écrivains qui ouvrent toutes les écluses; ils en sont pour leurs flots de rhétorique.

Et dans la vie publique, que de malentendus regrettables — parfois voulus — que d'agitations stériles et même dangereuses n'entretient-on pas, n'avive-t-on pas par d'incessants et vains discours ou écrits, et cela sous prétexte de les dissiper ou de les vaincre, prétend-on ingénument... ou malicieusement. On ne fait en cela que verser de l'huile sur le feu. Gare la casse !

Ah ! combien ceci rappelle le quatrain d'Anatole France à l'adresse d'un de ces personnages remuants, encombrants, incorrigibles, dont la stérile agitation fatigue et irrite tout le monde :

Toi qui de vent te repais,
Trublion, ma petite outre,
Si tu veux avoir la paix
Commence par nous la.....

Vous devinez la rime ? Nous n'osons l'écrire; elle est quelque peu malsonnante.

Et puisque nous en appelons au témoignage précieux d'autrui, terminons par ces quelques réflexions d'Emile Faguet sur le « Silence » :

« ... On n'aura jamais fait assez son éloge (du silence). La sagesse populaire le glorifie quand elle dit : « On se repent souvent d'avoir parlé, jamais de n'avoir rien dit ». La sagesse orientale le préconise et l'intronise quand elle dit : « La parole est d'argent; mais le silence est d'or. »

« Vigny fait du silence la forme suprême du stoïcisme dans la *Mort du loup*, et s'écrie en finissant :

Seul le silence est grand; tout le reste est [faiblesse.

« Voltaire dit quelque part, d'un homme qui avait une réplique piquante toute prête, et qui se contenta de la faire deviner par son sourire.

Il se tut; et ce beau silence
Fut encore un de ses bons mots.

« Molière recommande le silence aux imbéciles : « Eh ! morbleu ! Messieurs, taisez-vous. On croira peut-être que vous avez de l'esprit. »

« ... Observez le silence; cultivez-le comme un jardin plein de fleurs divines; les fleurs sont silencieuses; elles ne parlent qu'aux yeux. Ne parlez que contraints par la nécessité, par le devoir de dire une vérité utile. Il n'y a pas de plus beau mot que celui-ci, qui est de M. Etienne Lamy : « Orateurs, sachez vous taire. La parole doit être une victoire de la vérité sur le silence. »

A bon entendeur, salut ! J. M.

Les pieds dans le plat. — Un jeune homme un peu mûr avait fait la connaissance d'une dame et de sa fille; celles-ci, donnant une soirée dansante, l'y avaient invité. Comme il ne trouvait aucune connaissance et commençait à trouver le temps long, il va au buffet prendre un rafraîchissement. Il s'y trouve avec un monsieur très distingué, et lui adresse la parole.

— Dites-donc, quel choix de laiderons il y a à ce bal et ce qu'on s'y embête; j'ai bien envie de me tirer des pieds à l'anglaise; venez-vous avec moi ?

— Je pense tout à fait comme vous, mais je suis obligé de rester, étant le maître de céans.

— Oh ! pardon, monsieur, enchanté de faire votre connaissance. — P.

La Patrie suisse. — Le numéro du 25 décembre de la *Patrie suisse* donne, avec un récit de Noël de Maximilienne Nossek, illustré d'un paysage hivernal, les portraits du nouveau commandant du Ier corps, le colonel H. Bornand, des nouveaux présidents des Chambres fédérales, MM. Hæberlin (Conseil national) et Brügger (Conseil des Etats), du gardien de Tourbillon, à Sion, le retour des troupes à Schaffhouse, de vieux canons genevois, l'assemblée de Vindonissa, etc. Ce dernier numéro de l'année est le couronnement de la belle série des vingt-six numéros de 1918.

L'ETERNEL CONFLIT ET L'ETERNEL VAINCU

Vieille chanson (en patois du Pays d'Enhaut), pleine de philosophie et d'humour, entendue et communiquée par un « Damounai » ami du *Conteur*.

Elle : Volun-no allâ à la fairé, mon galanté mari ;
Volun-no allâ à la fairé, mon bel ami ?
Lui : Vu pas lei allâ ; va lei mîmo !
Elle : Ora, no chan à la fairé, mon galanté mari ;
» » » » » , mon bel ami.
Lui : On lo vai bun, lé vatsé brâmon prau !
Elle : Ora, no j'un ouna vatsé, mon galanté mari;
» » » » , mon bel ami.
Lui : On lo vai prau : lé cheintimé décréchon bun.
Elle : Volun-no allâ tsi no, mon galanté mari,
» » » » » , mon bel ami ?
Lui : Vu pas lei allâ ; va lei mîmo !
Elle : Ora, no chun tsi no, mon galanté mari,
» » » » » , mon bel ami.
Lui : On lo vai prau ; lé j'einfan pthauron* bun !
Elle : Volun-no choupâ, mon galanté mari ;
» » » , mon bel ami ?
Lui : Vu pas choupâ, choupâ té-mimo !
Elle : Ora, no j'un choupâ, mon galanté mari ;
» » » » , mon bel ami.
Lui : On lo vai bun ; la motta décré prau !
Elle : Volun-no allâ droumi, mon galanté mari ;
» » » , mon bel ami ?
Lui : Vu pas lei allâ ; va lei mimo !
Elle : Ora, no chun droumi, mon galanté mari ;
» » » » , mon bel ami.
Lui : On lo vai prau : le pudzé pequont bun !

* * *

Notre correspondant ajoute :

N'ein ché pas pthe* lun ; conto que dé fournai. Aou bun la tant'Elijé d'a aoubtha* chein que dé arruâ !

* pthora = pleurer. La diphtongue « pth », qu'il faudrait peut-être écrire pthl, se prononce à peu près comme le th anglais. Idem pour bth. aoubtha = oublier.

Le compte impossible. — Un particulier des environs de Lausanne avait tant d'enfants qu'il en ignorait le nombre exact.

— Voyons, Samuel, lui dit un jour un de ses voisins, tu les as tous à la maison ; ça n'est pas bien difficile de les compter.

— Pas bien difficile ! Veux-tu savoir que, dimanche dernier, voulant en connaître le compte, je les ai réunis tous à la cuisine. Moi, à la porte, je les numérotais au fur et à mesure qu'ils sortaient. Ç'a bien été avec les premiers, les grands, qui passaient l'un après l'autre ; mais quand ce fut le tour des petits, ils se précipitèrent en tas, tant et si bien que je ne pus pas m'y débrouiller. Essaie-voir d'en faire seulement une douzaine et demie, et tu verras toi-même !

Encore une à Guenz. — Notre amateur sollicitait un secours d'une bonne dame qui, au lieu de numéraire, lui remet un traité d'édification en lui disant :

« Mon cher ami, lisez cette brochure, elle renferme des trésors. »

— Dites donc, ma chère dame, répond Guenz en se grattant la tête, n'y aurait-il pas moyen d'avoir un à compte sur ces trésors ? — P.

POUR NOS MAGISTRATS

A l'occasion de l'élection de M. Gustave Ador à la présidence de la Confédération, le *Courrier de La Côte* a rappelé le cantique qu'un de ses compatriotes, M. Bénédict Pictet voulait qu'on chantât, en 1796, lors de l'élection des magistrats. Voici ce chant où le respect dû au magistrat s'allie à la rude franchise d'un sincère républicain.

(*Sur le chant du psaume 65*)

Grand Dieu, dont le pouvoir suprême
Dispose des Etats
Des rois et de leur diadème,
De tous les potentats,
Accorde-nous par ta clémence
Des magistrats pieux,
Qui te consacrent leur puissance
Et nous rendent heureux.

Pénètre-les tous de ta crainte,
O notre divin roi,
Faits qu'ils observent ta loi sainte
Qu'ils ne craignent que toi,
Qu'ils soient zélés pour ton service
Et pleins d'intégrité,
Qu'ils administrent la justice
Avec fidélité.

Inspire-leur ce qu'il faut faire,
O notre rédempteur,
Pour nous bien conduire et te plaire,
Et sois leur protecteur;
Donne-leur en toute abondance
L'esprit de vérité,
De bon conseil et de prudence,
Et d'intrépidité.

Fais-leur sans cesse bien comprendre
Que, devant toi, Seigneur,
Ils ne sont que poudre et que cendre
Nonobstant leur grandeur.
Préside leurs assemblées,
Conserve-nous la paix,
Et sur leurs personnes sacrées
Répands tous tes bienfaits.

Propos de « boiton ». — Un charcutier demandait à l'un de ses collègues : « Sais-tu pourquoi les porcs italiens ne s'entendent pas crier ?

— Ma foi, non.

— Eh ! bien, c'est tout simplement parce qu'y z'ont le museau trop loin des oreilles.